

UFOLOGIE DE BISTROT

- par Fabrice Bonvin -

<http://www.ovni.ch/farfadet>

L'esprit de savoir naît du doute.
Cesse de croire et instruis-toi

Gide (André), *Les Nouvelles Nourritures*

Une conversation enregistrée par inadvertance. Un espion qui me pose un lapin. Tels sont les ingrédients à l'origine de cet article. Retranscrit sur papier, cette discussion prend l'allure d'une véritable contre-offensive à l'encontre des idées reçues sur les OVNI.

Ce jeudi 1^{er} novembre, rendez-vous était pris avec Mr. Ix. Ce mystérieux informateur devait me fournir des documents prouvant l'authenticité de l'obscur projet "Midgard" de l'Armée de l'Air norvégienne. Le Café du Commerce local était, par excellence, approprié à couvrir cette transaction. J'enclenchais, en avance, le magnétoscope dissimulé dans ma veste quand un couple de jeunes gens, Marthe et Régis, vinrent s'asseoir en face de moi. Peu disposé à faire la discussion, je me plongeai dans une lecture soucoupique...

R: Tu lis un bouquin sur les soucoupes volantes ?

F: Oui, c'est *En Soucoupes Volantes* de Bertrand Méheust...

R : C'est un livre sur les soucoupes volantes ?

F : Oui, je prépare un bouquin sur les OVNI. Donc, là, je me rafraîchis la mémoire...

R : Tu as déjà un plan et un titre ?

F : Oui, j'ai un plan mais je n'ai pas envie d'en parler maintenant, cela prendrait des heures. Pour le titre, je l'intitule provisoirement "OVNI - les agents du changement". Mais cela peut être sujet à modifications... Va falloir en parler à mon éditeur, Robert Laffont...

R : Ah bon ?

Non, je plaisante ! Voyons, on ne se fait pas d'argent avec les OVNI, c'est bien connu. Il n'y a que des gnafrons comme Raël qui profitent de la crédulité des gens pour transformer la problématique OVNI en source de revenus...

M : Régis, tu sais, le Sieur barbu qui organise des séances de méditation sensuelle. Alors, Fabrice, tu crois aux soucoupes volantes ?

F : Aborder le thème des OVNI sous l'angle des croyances n'est pas opportun. Tu peux croire en Dieu, par exemple, en raison du manque de preuves ou de faits attestant son existence. Comme disait Proust, *"les faits ne pénètrent pas dans le monde où vivent nos croyances"*.

M : Tu m'inspires...

F : Merci. Mais l'existence des OVNI, par contre, est attestée par des faits qui se déclinent sous la forme de témoignages, traces physiques, enregistrements radars ou photographiques. Mais cela n'exclut pas que les OVNI, s'ils ne sont la conséquence de croyances, en sont la cause.

Les sectes soucoupiques, telle la défunte Heaven's Gate, fournissent des exemples de la récupération de la mythologie OVNI au service d'une idéologie millénariste. Bref, il ne faut pas confondre recherche de la vérité avec besoin de croire.

R : Tu veux dire qu'on a des preuves de l'existence des soucoupes volantes ?

F : Cette question en soulève une autre : quel est le statut d'une preuve ? A partir de quel moment vas-tu décréter qu'un énoncé ou un fait constitue une preuve ?

Est-ce qu'un OVNI qui atterrit sur la pelouse de la Maison Blanche, se laisse photographier et observer par les badauds pour décoller peu après constitue une preuve ? Est-ce que cette phrase, lâchée par Mikhaïl Gorbatchev le 4 mai 1990 *"Le phénomène OVNI existe vraiment, et il doit être traité sérieusement"* constitue une preuve de son existence ? Est-ce que la poursuite d'un OVNI, observé au sol par des témoins, repérés par des radars et poursuivi par des chasseurs F-16 de l'Armée belge le 30 mars 1990 permet d'affirmer que les OVNI sont réels ?

R : J'en sais rien...

M : Et alors ?

F : Le concept OVNI, comme tout autre concept, peut seulement être défini en termes d'autres concepts, dont les significations sont données. Si les significations de ces derniers concepts sont elles-mêmes établies par définition, il est clair qu'il en résultera une régression infinie.

R : Je ne comprends pas...

F : En gros, un dictionnaire est inutile si on ne connaît pas déjà le sens de nombreux mots. Tu vois où je veux en venir ? Force est de constater que la Science ne dispose pas - pour l'instant - des outils conceptuels pour comprendre les OVNI. Il nous manque les bases sans lesquels le phénomène OVNI restera insaisissable.

R : Ah, voilà. Donc ?

F : Donc, il ne faut pas oublier que nous avons affaire à des théories scientifiques qui sont des constructions humaines sujettes à des modifications et développements. Pour ne donner qu'un exemple, il a fallu attendre 1803 pour que Jean-Baptiste Biot démontre l'existence des météorites devant l'Académie.

Revenons aux OVNI. De récentes découvertes scientifiques, notamment en physique, donnent un sens nouveau à certaines manifestations "absurdes" du phénomène. Par exemple, la physique quantique montre qu'esprit et matière sont intimement liés. Cela expliquerait nombre de manifestations OVNI où le phénomène n'est ni subjectif, ni objectif mais "omnijectif".

M : Certes. Mais il est prouvé qu'on ne peut pas franchir la vitesse de la lumière. Donc, les voyages interstellaires ne sont pas envisageables ! Les extraterrestres ne peuvent donc pas nous visiter...

F : Je te rappelle qu'il y a peu, les hommes de science étaient convaincus que plus lourd que l'air ne pouvait voler ! Ensuite, en l'état actuel de nos connaissances, rien ne prouve que les OVNI sont d'origine extraterrestre. L'hypothèse extraterrestre (H.E.T.) est une tentative d'explication parmi d'autres tout aussi valables. Elle a ses avantages et ses limites. Contentons nous d'observer et d'analyser objectivement les faits. En Ufologie, nombre de chercheurs se basent sur une logique naturelle, où la conclusion prime sur l'analyse et le raisonnement, pour mener des enquêtes ou construire des théories. C'est bien regrettable.

R : Je vois. Mais les autorités se désintéressent des soucoupes volantes. Cela prouve bien que cela n'existe pas. Si les gouvernements, les médias et les scientifiques disent que le sujet ne vaut pas la peine d'être étudié, c'est qu'il y a une bonne raison !

F : Concernant les scientifiques, on peut citer le rapport du Comité Condon. En 1968, un comité de scientifiques, dirigé par le Dr. Edward Condon de l'Université du Colorado rendit public le rapport "Condon" mandaté par l'United States Air Force. A la fin du rapport, le comité conclut effectivement que le phénomène OVNI n'est pas d'intérêt scientifique.

R : C'est bien ce que je disais !

F : Les scientifiques se détournent de l'étude du phénomène OVNI pour de multiples raisons. Citons en quelques-unes. D'abord, il y a des motifs banals que le scientifique partage avec l'homme de la rue. Le dénominateur commun est la peur. Du ridicule, de l'ostracisme ou, encore, de l'inconnu. Aussi, si les scientifiques excellent dans leurs domaines de prédilection, ils sont souvent très mal informés sur les OVNI.

Ensuite, il y a les motifs qui sont liés au statut du scientifique et de la discipline qu'il représente. Je dis souvent que la solution à l'énigme du phénomène OVNI dépend de la manière dont elle aura été définie. La définition est tellement floue qu'elle permet à un large champ d'expertise scientifique d'affirmer sa compétence dans l'étude du phénomène. Qu'il s'agisse de psychologie, d'astronomie, de météorologie, de sociologie, ces disciplines proposent toutes des outils utiles à l'examen des données. Si l'on considère que les observations d'OVNIs sont le résultat de psychopathologies, on aura recours au psychologue. Si, au contraire, l'explication des armes secrètes est retenue, les connaissances de l'expert en aviation militaire seront mises à contribution.

R : Il y a donc un problème de définition...

F : Oui, c'est pour cela que la récolte des données (témoignages, traces au sol, photographies, etc...) est la base sur laquelle s'appuyer si l'on prétend vouloir réduire le spectre de cette définition. Cependant, je crains qu'on ne puisse expliquer toutes les manifestations à l'aide d'un seul champ d'expertise. C'est pour cette raison que la constitution d'une équipe de chercheurs à caractère interdisciplinaire, chargée d'étudier le phénomène, constituerait une réponse adéquate à la complexité du phénomène. Un tel apport eut lieu lors du Colloque de Pocantico en 1997. Parrainé par Laurance Rockefeller, un comité interdisciplinaire de scientifiques s'est réuni pour évaluer plusieurs manifestations OVNI ayant le potentiel d'intéresser la Science. Une autre conférence, l'Abduction Study Conference, qui s'est déroulée au M.I.T., a vu de nombreux spécialistes et chercheurs se pencher sur le phénomène des enlèvements, en 1992.

Ensuite, les récits des contactés du début des années 50s, comme ceux de Adamski ou Truman Bethurum, n'ont pas contribué à donner à l'Ufologie ses lettres de noblesse. Un amalgame entre ces récits et les cas solidement documentés a progressivement pris forme. La méfiance s'est installée...

La troisième raison, maintenant. Si les scientifiques ont le loisir d'entreprendre des recherches, c'est grâce aux crédits délivrés par les grandes compagnies et le gouvernement. Comme, officiellement, le sujet des OVNI n'est pas d'intérêt scientifique, il est devenu un hobby auquel des réseaux de scientifiques, appelés "Collège Invisible" s'y intéressent quasi secrètement.

Enfin, la méfiance des scientifiques envers les Ufologues s'est exacerbée récemment avec l'affaire du film de l'"autopsie de Roswell" et la saga des documents du MJ-12. Ces deux affaires ont en commun qu'elles sont extrêmement suspectes, sensationnelles et génératrices de dollars.

Malgré ces raisons, qu'elles soient jugées bonnes ou mauvaises, on peut dire que l'attitude des scientifiques, qui se contentent d'un examen superficiel et d'arguments expéditifs, envers les OVNI, sujet considéré traditionnellement comme hérétique, est scandaleuse.

M : ...et les gouvernements ? Comment gèrent-ils ces apparitions de soucoupes volantes ?

F : Depuis le milieu des années 40 et jusqu'en 1968, date à laquelle fut rendu publique les conclusions de la dernière étude gouvernementale sur les OVNI, le gouvernement américain, et particulièrement l'Armée, a conduit plusieurs projets d'étude des OVNI. Ces projets se sont successivement appelés Twinkle, Sign, Grudge et Blue Book. Ils n'ont jamais véritablement étudié le phénomène OVNI comme il le méritait. En fait, ces projets servaient davantage de plate-forme de relations publiques et de désinformations que d'études scientifiques. Il s'agissait, à mon avis, de rassurer les populations, d'étouffer l'intérêt du public en couvrant le sujet de ridicule et, surtout, de masquer leur propre ignorance d'un phénomène dont ils ne maîtrisent pas les effets.

M : Oui, mais ils s'y sont quand même intéressés ?

F : Probablement. Les Etats-Unis, par exemple, ont, semblerait-il, mené plusieurs projets secrets sur les OVNI. Il y a eu par exemple, le "Interplanetary Phenomenon Unit" au début des années 50. Et certains documents déclassifiés grâce à la Freedom Of Information Act...

M : Pardon ?

F : C'est une loi du 4 juillet 1974 qui permet à tout citoyen américain, moyennant une certaine somme et beaucoup de patience, d'obtenir des documents officiels du gouvernement s'il est à même de prouver que leur déclassification ne cause pas préjudice à la sécurité nationale...

M : Okay.

F : Oui, donc, ces documents, dont beaucoup, d'ailleurs, sont lourdement caviardés, ont mis en évidence que le sujet des OVNI a été, en tout cas dans les années 50s, classifié comme Ultra-Top Secret. Par exemple, en 1966, un chercheur, Bruce Maccabee, a obtenu 1'100 pages de documents estampillés FBI sur les OVNI. Un des documents révélait que les OVNI sont "*considérés Top Secret par les officiers de renseignement de l'Armée et de l'Armée de l'Air*". Alors, il est légitime de penser que des projets secrets ont été et sont peut-être encore en cours... Cela ne veut pas forcément dire que les gouvernements savent ce que sont véritablement les OVNI.

R : Oui, mais j'ai vu à la T.V. qu'ils ont trouvé une soucoupe à Roswell. Alors, ils savent !

F : Tu veux parler de l'incident du crash de Roswell. Cette affaire fait beaucoup de bruit depuis 1978, date à laquelle un des principaux témoins de l'affaire, le Major Jesse Marcel, a osé en parler publiquement. Voilà, l'histoire, résumée grossièrement. En juillet 1947, un rancher, William Brazel, va voir son Sheriff et lui raconte qu'il a retrouvé d'étranges débris sur sa propriété. Le Sheriff transmet le témoignage à la base aérienne de Roswell.

L'armée dépêche une équipe, sous la direction de Jesse Marcel, chargée d'identifier l'épave et de récupérer les débris. Les débris ont été chargés dans un B-29 qui s'est envolé pour Wright Patterson AFB sur les ordres du commandant de la base, le Colonel Blanchard. Dans un premier temps, l'Armée publie une dépêche confirmant la récupération d'une soucoupe volante. Dans un deuxième, elle affirme qu'il s'agit d'un vulgaire ballon météo qui, d'ailleurs, est exposé à la presse ! C'est donc en 1978 que Marcel sort de l'ombre pour confirmer qu'il s'agissait bel et bien d'un OVNI dont les débris avaient des propriétés spectaculaires et contenaient des hiéroglyphes. Depuis, cette affaire a pris des proportions considérables, avec l'apparitions de plus de 200 témoins directs ou indirects, des affaires de cadavres extraterrestres, une enquête auprès du Congrès et de nouvelles explications farfelues de l'Armée de l'Air américaine !

R : Ils ont donc récupéré une soucoupe ?

F : Je n'en sais rien. L'affaire est extrêmement complexe et controversée.

Autre chose : le rapport entre les OVNI et le la politique de secret est aussi une question très intéressante. D'abord, on peut se demander si l'existence du phénomène OVNI ou la récupération d'OVNI accidentés peut être cachée par les gouvernements. En ont-ils les moyens et le désirent-ils ? Pour les moyens, comme les OVNI se manifestent à leur convenance, les gouvernements sont manifestement impuissants à prévenir des apparitions pour lesquelles il faudra donner une explication, même au prix du ridicule. Le caractère aléatoire des apparitions d'OVNI ne permet pas, à l'évidence, aux gouvernements d'occulter leur présence.

L'Histoire a montré qu'il est extrêmement difficile de garder secrètes des découvertes de grande importance. Par exemple, l'existence de l'arme atomique (du Projet Manhattan) ou des vols hypersoniques a été révélée rapidement, malgré les mesures gouvernementales destinées à maintenir le secret. Les fuites sont nombreuses. Il arrive très souvent que des Officiels américains rendent publique des informations classifiées dans le but d'avantager une administration ou d'en affaiblir une autre.

Aux USA, il y a actuellement 5'300 employés du gouvernement abilités à classifier "à l'origine" des documents. A ceux-ci s'ajoutent encore deux millions de collègues ayant plus ou moins accès à ces documents et un autre million de collaborateurs travaillant dans l'industrie privée (1). Un rapport du Defense Science Board de la Task Force on Secrecy dirigée par le Dr. Frederick Seitz en 1970, a conclu qu"*il est improbable que des informations classifiées restent secrètes sur des périodes de plus de 5 ans, et il est plus raisonnable d'estimer que ces informations seront connues par des tiers avant un an, par le biais de découvertes indépendantes, de fuites ou encore par d'autres voies*".

(1). Report of the Commission on protecting and reducing government secrecy : 1997, Sen. Daniel Patrick Moynihan, *Senate Document 105-2*, Government Printing Office

Cependant, les recherches ayant trait aux OVNI peuvent très bien se mener dans le cadre des Black programs, appelés Special Access Programs (SAPs), qui sont au bénéfice d'un statut spécial, contrairement aux programmes de classification ordinaires (confidentiel, secret et top-secret). Mais ce sujet sera amplement développé dans mon livre à paraître.

Mais, pour revenir à la politique des gouvernements en matière d'OVNI, il faut savoir qu'il a été également démontré que le gouvernement US (et d'autres) a mené et continue de mener une campagne de désinformation et de manipulation de l'opinion publique à propos des OVNI.

R : Tu n'es pas un peu parano ? T'as trop regardé X-Files !

F : Si seulement ! Par exemple, l'ancien directeur du FBI, Edgar Hoover et ses acolytes s'intéressaient de près aux OVNI, comme le démontrent des documents déclassifiés.

Pourtant, à l'époque, la police d'état américaine répondait ceci aux demandes d'information sur les OVNI : "*Pour votre information, enquêter sur les OVNI n'est pas et n'a jamais été placé sous la juridiction du FBI*". Tu vois, le gouvernement américain entretient une longue tradition en matière de désinformation sur les OVNI...

R : Je ne te crois pas.

F : Comme tu veux. Ces documents existent. Ils sont dans le domaine public. A toi d'ouvrir les yeux. La conclusion ? Il y a, d'un côté, les déclarations officielles, et, de l'autre, les faits objectifs. Mais toute vérité n'est pas bonne à dire. Comment veux-tu annoncer aux citoyens que tes forces armées sont impuissantes à garantir la sécurité de l'espace aérien ? En 1954, sur ordre du Joint Chiefs of Staff, le JANAP (Joint Army Navy Air Force Publication) publia une directive destinée à réduire le nombre d'observations rapportés aux médias. Elle spécifiait que le personnel militaire encouraient une amende de 10'000 US\$ ou un emprisonnement allant jusqu'à 10 ans s'ils révélaient aux médias une observation d'OVNI, sans l'autorisation expresse des autorités.

R : Tiens, je ne savais pas.

F : Tu ne trouves pas paradoxal que les gouvernements prennent des mesures pour des phénomènes qui ne sont pas sensés exister ?

R : Oui, mais si ces directives visent à maintenir le secret sur les OVNI, elles peuvent aussi chercher à masquer l'existence de prototypes ou d'engins militaires secrets.

F : Bien sûr. D'ailleurs, certains Ufologues estiment que la CIA se serait servie des OVNI's pour couvrir l'existence de l'U-2 vers la fin des années 50s (2). Mais que penser des énormes plate-formes triangulaires qui ont survolé la Belgique au début des années 90s ?

R : Ben, j'ai lu dans Science & Vie que c'était des prototypes du F-117 !

F : Voici les faits : Une décennie s'est écoulée depuis cette vague d'OVNI's. Toutes les explications conventionnelles envisageables ont échoué à rendre compte des événements. L'OVNI belge a conservé tout son mystère malgré l'armada de scientifiques et de militaires qui se sont penchés sur son cas. Bien sûr, certains médias, tel Science & Vie, se croyaient plus malins que les autres en désignant le bombardier F-117 comme le coupable. C'est une explication touchante et loufoque. Touchante par sa naïveté, car elle est incapable d'embrasser la complexité des données enregistrées. Loufoque, car elle s'oppose au bon sens. Imaginez que vous soyez l'Uncle Sam et que pour une raison qui vous échappe, vous décidiez de faire voler votre nouveau jouet de prototype secret au-dessus d'un pays densément peuplé. Un périmètre militaire prévu à cet effet, tel Area 51, aurait très bien fait l'affaire mais, pour augmenter le fun, vous jetez votre dévolu sur la...Belgique. Non content de prendre le risque de voir votre prototype détruit par les forces armées du « pays hôte » ou de faire les frais d'un accident, vous risquez aussi d'en engendrer un autre de type...diplomatique ! Ensuite, vous demandez aux pilotes d'enclencher d'énormes phares, de longer les autoroutes à 10 mètres du sol à la vitesse du pas et de répondre aux appels de phares d'automobilistes qui n'en croient pas leurs yeux. Enfin, pour couronner le tout, vous organisez une petite course-poursuite avec deux F-16 de l'armée belge avant de les semer au moyen d'une accélération qui aurait littéralement pulvérisé les pilotes de ce prototype révolutionnaire.

M : C'est incroyable...

F : C'est le mot. C'est surtout l'explication de Science & Vie qui l'est.

Quant aux médias, tout supports confondus, on vient de le constater avec le cas de l'OVNI belge, ils sont les premières victimes de la campagne de désinformation. Howard Kurtz, du Washington Post, a récemment admis une évidence: « *La presse est manipulée tous les jours* » (3). Il est tout aussi évident que cette manipulation concerne en prime des sujets touchant à la sécurité nationale, donc les OVNI's.

(2). Il est intéressant de noter que le programme secret de l'avion-espion U2 fut "couvert" par un projet factice "overt cover" visant le recueil de données scientifiques.

(3). Ramonet, Ignacio, *La tyrannie de la communication*, Editions Folio, 2001

D'abord, beaucoup esquivent le sujet des OVNI par crainte de polluer leur ligne éditoriale et de perdre leur audience avec ces "histoires de petits hommes verts". C'est la crédibilité et l'image du média qui en pâtiraient. Aussi, quand les médias pratiquant cette politique abordent le sujet, c'est pour se gausser des témoins, enquêteurs et rappeler que le sujet est une farce. Donc, une façon d'asseoir le sérieux du service médiatique en se complaisant dans la facilité et la médiocrité journalistiques.

Ensuite, il est clair que les médias dominants servent les intérêts des pouvoirs politiques et militaires. Ce sont ces médias qui publient et relayent des informations complètement farfelues pour le chercheur averti mais vraisemblables pour le néophyte.

Finalement, une troisième et dernière catégorie de médias est constituée par les "tabloïds", ces journaux qui publient des histoires à sensation, dont la crédibilité avoisine celle de la politique gouvernementale en matière d'OVNI. C'est dans cette presse que sont publiées la plupart des histoires d'OVNI, à caractère fortement douteuses.

R : Je saisis un peu mieux. Mais si la communauté scientifique snobe l'Ufologie, c'est aussi parce que les témoignages humains ne prouvent rien car beaucoup trop fragiles, non ?

F : C'est en partie vrai. Pour se faire une idée de la valeur du témoignage humain, nous devons nous tourner vers la psychologie du témoignage. Des études récentes ont montré que c'est moins l'observation que la manière dont le témoignage est recueilli qui influence la qualité du récit. Ensuite, dans les procès, le témoignage est considéré comme une pièce à conviction.

S'il est accepté dans un cadre juridique légitimé par l'Etat pour n'importe quel sujet, pourquoi en serait-il autrement pour les OVNI ? Enfin, de nombreux pilotes professionnels ont observé des OVNI.

Prenons l'exemple du Capitaine Phil Schultz, qui, au commandement d'un avion de la TWA en 1981, au-dessus du lac Michigan observa un "*grand objet rond, argenté*" avec des hublots qui "*descendait dans l'atmosphère*". Alors qu'il s'attendait à foncer dans l'OVNI, celui-ci exécuta un virage extrêmement rapide et s'éloigna de l'avion de ligne. Prenez-vous l'avion ? Confieriez votre vie à des petits plaisantins avides de publicité ? Est-ce que ce pilote de ligne a vraiment besoin de ce genre de publicité, à votre avis ?

R : C'est effectivement troublant. J'ai aussi entendu dire que les témoins sont souvent des gens crédules et convaincus d'avance...

F : Convaincus d'avance ? C'est plutôt le contraire qui se produit ! Souvent, le témoins ne s'est jamais intéressé au problème avant son observation, et parfois ne s'y intéresse même pas plus après. La plupart du temps, une interprétation banale vient à l'esprit au premier coup d'œil, avant qu'un examen plus attentif du phénomène n'oblige à la rejeter.

S'agissant de la crédulité, des études académiques ont été menées sur des populations de témoins d'OVNIs. Le profil psychologique des témoins d'OVNIs ne diffère pas de celui d'une population tout-venant.

Les chercheurs ont donc, pour l'instant, échoué à isoler des variables susceptibles de mettre en évidence un profil psychologique ou psychopathologique du témoin d'OVNI (4). Aussi, les témoins sont issus de toute les couches sociales, économiques, politiques - et j'en passe - de la population. On trouve des paysans, des ingénieurs, des artisans, des pilotes d'avion, des militaires, des écoliers. Et, parmi cette population, des individus à la réputation impeccables et rompus à l'observation.

M : Vraiment ?

F : Oui, le catalogue du scientifique Poher, qui contient 1'000 observations d'OVNIs, a donné lieu à une analyse statistique. Il se trouve que les militaires, policiers ou pompiers constituent 10 % des observations. Les pilotes (civils et militaires) 12 % et les astronomes 4 % !

M : Attends ! Tu veux dire que des astronomes ont vu des OVNIs ? Avec leurs télescopes ?

F : Primo, vouloir observer des OVNIs avec un télescope reviendrait à essayer de trouver une aiguille dans une botte de foin ! Les télescopes sont conçus pour observer des objets lointains, massifs et fixes et pas des aéronefs ! Secundo, il est effectivement arrivé que des astronomes observent des OVNIs, mais à l'œil nu !

On estime qu'environ 5 % des astronomes ont observé des OVNIs, ce qui fait écho au pourcentage que l'on retrouve dans la population tout-venant. Donc, les astronomes voient ni plus ni moins d'OVNIs que Monsieur-tout-le-monde.

M : Cela m'étonne quand même. Tu peux me donner des noms ?

(4). Voir, par exemple : Spanos, Nicholas, Cross, P.A., Dickson, K. & DuBreuil, S., Close Encounters: An Examination of UFO Experiences, *Journal of Abnormal Psychology*, 1993, Vol. 102, No. 4, 624-32.

F : Clyde Tombaugh, l'astronome qui a découvert la planète Pluton ; l'astronome Seymour Hess, Chef du département astronomie à la Florida State ; le Professeur Bart Bok, directeur de l'Observatoire du Mont Stromlo, en Australie...

M : Bon, cela suffit, j'ai compris...

F : Voilà. Ce qui est étonnant, c'est qu'ils ont pris le risque de témoigner publiquement de leurs observations. On estime que seuls 10 % des observations sont rapportées soit à la police, soit aux médias, soit aux Ufologues. Il y a, en fait, beaucoup plus d'observations qu'on le pense !

M : Une autre question me vient à l'esprit : pourquoi il y a tant d'OVNIs aux Etats-Unis et moins dans le reste du monde ? C'est quand même drôle : c'est toujours aux Etats-Unis que ces histoires se passent !

F : Eh bien, saches que les OVNIs, il y en a partout ! Le phénomène est mondial mais semble toutefois se concentrer dans certaines régions, comme la vallée de Hessdalen, en Norvège, par exemple. Chaque région du monde possède ses "hot spots" où les observations ont eu lieu de tout temps. Ce n'est pas parce que l'on ne rapporte pas d'observations qu'il n'y en a pas. Tu vois, l'Afrique est essentiellement peuplée de communautés rurales isolées disposant de moyens de communication obsolètes.

Ensuite, ils ont d'autres préoccupations que les petits hommes verts ! Des moyens réduits, des canaux de communication peu performants, une absence de structure de recueil de témoignage, et un intérêt réduit pour le phénomène donnent l'impression qu'il n'y a pas d'OVNIs dans certaines parties du monde !

Pour donner un cas concret, en juillet 1985, un OVNI fut observé au sol et sur radar au Zimbabwe. Deux avions de chasse ont été envoyés à la poursuite du mytérieux objet volant. Le Maréchal de l'Air Azim Daudpota a même affirmé : *"Pleins de gens ont vu l'OVNI. Ce n'était pas une illusion, ni une mauvaise interprétation d'un phénomène connu, ni un produit de l'imagination"* (5).

Au Chili, l'activité OVNI est telle qu'un organisme gouvernemental - le Comité de estudios de fenomenos aéros anomalos - a été créé en octobre 1997.

M : En 1997 ? Moi qui croyais que les OVNIs sont un produit de la guerre froide...

F : Ceux qui avancent ce genre d'arguments ignorent manifestement l'historique du phénomène. Les apparitions d'OVNIs sont antérieures à 1947. Par exemple, une vague importante s'est déroulée aux Etats-Unis en 1897.

(5). Spencer, John, *The UFO Encyclopedia*, Headline Book Publishing, 1997

Actuellement, des manifestations d'OVNIs sont rapportées quotidiennement, comme le prouve la création de cet organisme chilien.

M : Il y a quand même quelque chose qui me gêne avec ces histoires ! Les OVNIs et leurs occupants traversent l'espace intersidéral pour se montrer à quelques témoins et repartent aussitôt ! Pourquoi ne prennent-ils pas directement et officiellement contact avec nous à travers nos représentants aux gouvernements ?

F : Tu poses la question suivante : comment devrait se comporter une intelligence évoluée extraterrestre ou supraterrrestre (selon qu'on adhère à l'H.E.T. ou non) ? Y répondre serait faire preuve d'anthropocentrisme ! Par contre, on peut tenter une réponse en se basant sur l'analyse du phénomène OVNI à travers le temps. Disons que le phénomène possède des constantes, des orientations générales durables dans sa manière d'interagir avec l'Humanité. C'est une manière d'influencer l'Humanité de manière latente, c'est-à-dire que son influence n'est pas directement perceptible. Chacun y va de sa théorie. Par exemple, l'Ufologue Jacques Vallée a parlé d'un "programme de conditionnement" en se basant sur les théories de Skinner.

Reste que le phénomène n'est manifestement pas intéressé à entrer officiellement en contact avec l'Humanité mais préfère opérer en clandestinité. Pourquoi ? Pour ne pas interférer avec notre libre-arbitre ? Pour éviter une panique et un effondrement des assises institutionnelles et des croyances ? Pour nous manipuler ?

R : Les théories en vigueur des exobiologistes affirment que la probabilité que les extraterrestres nous ressemblent sont très faibles, sinon nulles. Or, la plupart des témoins rapportent des extraterrestres de forme humanoïdes !

F : C'est vrai. Je pense que l'intelligence qui contrôle les manifestations du phénomène est réflexive. Elle a la capacité d'assimiler les composantes du *Zeitgeist* (l'esprit du temps) d'une époque pour restituer une manifestation conforme aux représentations et aux croyances en vigueur. Protéiforme, le phénomène dispose également d'une capacité adaptative qui se nourrit des schèmes cognitifs du ou des témoins pour se présenter. Cela explique, bon an mal an, les variations infinies des caractéristiques des différents OVNIs observés sur des formes récurrentes de base (formes de soucoupe, cigare, boule, triangle, etc...).

M : Comment es-tu devenu Ufologue ?

F : Il n'existe pas d'enseignements sur l'Ufologie sanctionnée par un diplôme, puisque l'Ufologie n'est pas reconnue comme une science. Au mieux, une parascience. Donc, n'importe qui peut se proclamer "Ufologue". Mais je pense que l'étude du phénomène OVNI exige beaucoup de patience, de courage, de connaissances puisant dans des disciplines variées, telles que la psychologie, l'histoire, la physique, etc... Beaucoup se découragent en se rendant compte de la complexité du phénomène, du manque de moyens à leurs dispositions et du sarcasme des bien-pensants.

Et bien sûr, faire preuve de curiosité et d'ouverture d'esprit est un pré-requis. Ouverture d'esprit ne rime pas avec naïveté. Cela veut simplement dire être prêt à analyser les faits, aussi grotesques et absurdes qu'ils puissent paraître au premier abord.

Et, finalement, laissez tomber l'expression "soucoupe volante". Cette appellation n'est pas très heureuse ! En fait, l'affaire contemporaine des OVNI's a commencé le 24 juin 1947 quand un homme d'affaires, Kenneth Arnold observa neufs objets en formation au-dessus des Cascade Mountains dans l'Etat de Washington, aux USA. Il décrivit leur mouvement *comme "ceux d'une soucoupe que l'on ferait ricocher sur l'eau"*. Le journaliste qui recueillit le témoignage inventa alors le terme "soucoupe volante". Mais, en réalité, Kenneth Arnold observa des objets en forme de croissant.

M : D'accord. Fabrice, nous on va y aller ! On est invités chez une amie...

F : No worries. J'avais rendez-vous avec un espion. Apparemment, il n'a pas été capable de trouver l'adresse de ce Café du Commerce !